

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 000515C

Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : PAHOUAMNI ABDELLAH

Date de naissance :

Adresse : Hay EL Bahja Marrakech N°177

Tél. : 0524434117 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. SALMA BOUAFIA
Service de Néphro - 100
Hémodialyse - 700
CHU Med VI - Marrakech

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : ALLAL BEN ABDELLAH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/05/2018				DR. SALMA F 2018 Service de Nephro - gio Hémodialyse - TR CHU Med VI - Marrakech

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
	07/05/23	B140	150.00h
	07/05/23	B436	480.00h

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
D	25533412 21433552
	00000000 00000000
	00000000 00000000
	35533411 11433553

[Création, remont, adjonction]

ENT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



ORDONNANCE

Date :

B.O. : AR/ N° 0128715

Nom & Prénom : Noura Lahegoui

Prière de faire :

- Crét, Uret
- To prograf
- NFS
- ECB

LABORATOIRE DAR ALBIR
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. Laïla ZOUGAGHI
Etablissement Dar Albir Wallissaane, Imm. Q
à côté du CHU Mohammed VI - Marrakech

Signature et cachet du Médecin

مختبر دار البر للتحاليلات الطبية LABORATOIRE DAR ALBIR D'ANALYSES MEDICALES



- Médecin biologiste spécialisée en analyses de laboratoire
- Ex-Professeur Assistant à la Faculté de Médecine de Marrakech
- Diplômée en mycologie médicale à l'Institut Pasteur de Paris
- Attestation de Formation Spécialisée en biochimie (Montpellier)
- Attestation de Formation Spécialisée en biologie-moléculaire (Marseille)

الدكتورة ليلى الزوڭاغي
طبيبة إحيائية
Docteur Laila ZOUGAGHI
Médecin biologiste

Dossier ouvert le : 11-05-2023
Prélèvement du 11-05-2023 à 09:55 (au labo)
Né(e) le : 07-04-2000 (23 ans)
Édité le : 15-05-2023 à 11:50

Patient : **Mlle LAHOUAQUI MOUNA**
Prescripteur : **Sans ordonnance**
N° de dossier : **2305110049**
Code patient : **2209260049**

Page 1 / 1

Compte Rendu d'Analyses

PHARMACOLOGIE-TOXICOLOGIE

Tacrolimus (FK506) T0:

Voir compte rendu ci-joint.

Demande validée biologiquement par : Dr. ZOUGAGHI Laïla

Laboratoire d'analyses Médicales
DAR AL AHR
Dr. ZOUAGHI Laila
Inn Dar Al Ahr
Azzakaret - Tétouan : 05 21 30 32 82
1 - 22 av. 3 av. 11 av. 10 av. 24 av. 1 - 4

Tél : 05 24 30 12 82 - 05 24 30 09 09 / Fax : 05 24 30 49 14

Etablissement Dar Albir Walihsane, immeuble «Q», Hay Mohammadi (près du C.H.U. Mohamed VI) - Amerchich - MARRAKECH

E-mail : lgbedragbir@gmail.com

Patente 67095347 - Ident. Fiscal 69195312 - CNSS 9695779 - ICE 001611920000023



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE • HÉMATOLOGIE • BACTÉRIOLOGIE • VIROLOGIE • IMMUNOLOGIE • PARASITOLOGIE • MYCOLOGIE • EMU



د هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien Interné et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Santé Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V

Dossier ouvert le : 12-05-2023

Prélevé le : 12-05-2023 à 15:50

Édité le : 13-05-2023

Mlle LAHOUAOUI Mouna

Réf dossier: 23052108

Page N° : 1 / 1

Valeurs références

Antériorités

PHARMACOLOGIE-TOXICOLOGIE

Echantillon sérique

Dosage du Tacrolimus

Tacrolimus :

(Dosage immunologique)

5.00 ng/mL

Marge thérapeutique :

Phase initiale : 10 à 15 ng/ml (0 à 42 jours après une greffe)

Traitements chroniques : 5 à 10 ng/ml (après 42 jours)

Dr. Ouazzani

Centre de Biologie de Casablanca
Dr Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13

Prélèvement à domicile sur rendez vous

394, Bd Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél : 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49.13
E-mail : labocbc@gmail.com - Site web : www.laboratoirecbc.com INP: 093001006 - Patente : 35404878 - C.N.S.S : 6368949 - IF : 51786580 - ICE : 002982351000006

مختبر دار البر للتحليلات الطبية

LABORATOIRE DAR ALBIR D'ANALYSES MEDICALES



- Médecin biologiste spécialisée en analyses de laboratoire
- Ex-Professeur Assistant à la Faculté de Médecine de Marrakech
- Diplômée en mycologie médicale à l'Institut Pasteur de Paris
- Attestation de Formation Spécialisée en biochimie (Montpellier)
- Attestation de Formation Spécialisée en biologie-moléculaire (Marseille)

الدكتورة ليلى الزوڭاغى
طبيبة إحيائية
Docteur Laïla ZOUGAGHI
Médecin biologiste

مختبر التحاليلات الطبية

Dossier ouvert le : 07-05-2023
Prélèvement du 07-05-2023 à 09:12 (au labo)
Né(e) le : 07-04-2000 (23 ans)
Édité le : 07-05-2023 à 10:06

Patient : **Mlle LAHOUAOUI MOUNA**
Prescripteur : **CHU/Docteur BOUJNANE Salma**
N° de dossier : 2305070002
Code patient : 2209260049



Page 1 / 2

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOCYTOLOGIE

HEMOGRAMME

(Analyseur automatique d'hématologie Sysmex série XS)
Changement des valeurs normales depuis le 17/02/20 (Troussard X et al. Ann Biol Clin 2014)

GLOBULES ROUGES

			11-01-2023
Hématies :	4.6	M /mm3	(3.8-5.9)
Hémoglobine :	10.8	g/100ml	(11.5-17.5)
Hématocrite :	32.7	%	(34.0-53.0)
VGM :	71.1	µm3	(76.0-96.0)
TCMH :	23.5	pg	(24.4-34.0)
CCMH :	33.0	g/100ml	(31.0-36.0)
			32.9

GLOBULES BLANCS

Leucocytes :	12 000	/mm3	(3 800-11 000)	9 450
Polynucléaires Neutrophiles :	53.9	%	(35.0-70.0)	65.3
Soit:	6 470	/mm3	(1 400-7 700)	6 180
Polynucléaires Eosinophiles :	1.4	%	(2.5-4.0)	1.1
Soit:	170	/mm3	(20-580)	100
Polynucléaires Basophiles :	0.2	%	(<1.0)	0.2
Soit:	20	/mm3	(0-110)	20
Lymphocytes :	34.9	%	(37.5-40.0)	24.9
Soit:	4 190	/mm3	(1 000-4 800)	2 350
Monocytes :	9.6	%	(5.0-10.0)	8.5
Soit:	1 150	/mm3	(150-1 000)	800

PLAQUETTES

316 000 /mm3 (150 000-445 000) 311 000

Commentaire:

Anémie Microcytaire persistante.



Tél : 05 24 30 12 82 - 05 24 30 09 09 / Fax : 05 24 30 49 14

Etablissement Dar Albir Walihssane, immeuble «Q», Hay Mohammadi (près du C.H.U. Mohamed VI) - Amerchich - MARRAKECH

E-mail : labodaralbir@gmail.com

Patente 67095347 - Ident. Fiscal 69195312 - CNSS 9695779 - ICE 001611920000023

مختبر دار البر للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE DAR ALBIR D'ANALYSES MEDICALES



- Médecin biologiste spécialisée en analyses de laboratoire
- Ex-Professeur Assistant à la Faculté de Médecine de Marrakech
- Diplômée en mycologie médicale à l'Institut Pasteur de Paris
- Attestation de Formation Spécialisée en biochimie (Montpellier)
- Attestation de Formation Spécialisée en biologie-moléculaire (Marseille)

الدكتورة ليلى الزوڭاغي
طبيبة إحيائية
Docteur Laila Zougaghi
Médecin biologiste

N° de dossier : 2305070002

Mlle LAHOUAOUI MOUNA

Page 2 / 2

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

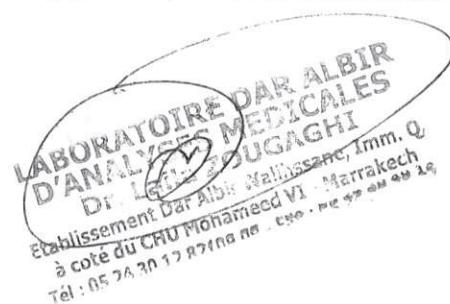
(Analyseur ROCHE Diagnostics et TOSOH HPLC)

Urée :	0.35 g/l 5.83 mmol/l	(0.17-0.48) (2.83-8.00)	11-01-2023 0.31
Créatinine :	<u>13.47</u> mg/l <u>119.21</u> µmol/l	(5.00-9.00) (44.25-79.65)	11-01-2023 13.52
Débit de filtration glomérulaire : (Formule MDRD: Modification of the Diet in Renal Disease)	51.8 ml/min/1.73m ²		52.0

Valeurs de référence: >=60 mL/min /1.73 m²
NB : le débit de filtration glomérulaire diminue de 0.5 à 1 ml/min/1.73m² par an

Le reste du bilan demandé a été annulé par le (la) patient(e).

Demande validée biologiquement par : Dr. Zougaghi Laïla



Tél : 05 24 30 12 82 - 05 24 30 09 09 / Fax : 05 24 30 49 14

Etablissement Dar Albir Walhssane, immeuble «Q», Hay Mohammadi (près du C.H.U. Mohamed VI) - Amerchich - MARRAKECH
E-mail : labodaralbir@gmail.com

Patente 67095347 - Ident. Fiscal 69195312 - CNSS 9695779 - ICE 001611920000023

LABORATOIRE DAR ALBIR D'ANALYSES MEDICALES

Docteur LAILA ZOUGAGHI
MEDECIN BIOLOGISTE



- * Médecin biologiste spécialisée en analyses de laboratoire
- * Ex-Professeur à la Faculté de Médecine de Marrakech
- * Diplômée en Mycologie Médicales Institut Pasteur (Paris)
- * Attestation de formation spécialisée en Biochimie (Montpellier)
- * Attestation de formation spécialisée en Biologie Moléculaire (Marseille)

FACTURE N° : 230500187

Marrakech le 07-05-2023

Mme MOUNA LAHOUAOUI

Code Patient : 2209260049
Date de l'examen : 07-05-2023
Demande N° : 2305070002

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E10	E
0111	Créatinine	B30	B
0135	Urée	B30	B
0216	Numération formule	B80	B

Total des B : 140

TOTAL DOSSIER : 150 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :
cent cinquante dirhams

Laboratoire D'analyses Médicales
DAR ALBIR
Dr. LAILA ZOUGAGHI
Imm. Dar Al Bir Walihssane, 1er étage, 14312824
Marrakech, Tél : 05 24 50 00 90 - 05 24 50 12 82
Tél : 05 24 50 00 90 - 05 24 50 49 14

LABORATOIRE DAR ALBIR D'ANALYSES MEDICALES



Docteur LAILA ZOUGAGHI
MEDECIN BIOLOGISTE

- * Médecin biologiste spécialisée en analyses de laboratoire
- * Ex-Professeur à la Faculté de Médecine de Marrakech
- * Diplômée en Mycologie Médicales Institut Pasteur (Paris)
- * Attestation de formation spécialisée en Biochimie (Montpellier)
- * Attestation de formation spécialisée en Biologie Moléculaire (Marseille)

FACTURE N° : 230500332

Marrakech le 11-05-2023

Mlle MOUNA LAHOUAOUI

Code Patient : 2209260049

Date de l'examen : 11-05-2023

Demande N° : 2305110049

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin TACROLIMUS T0	E10 B436	E B

Total des B : 436

TOTAL DOSSIER : 480 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :
quatre cent quatre-vingts dirhams

LABORATOIRE DAR ALBIR
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. Laila ZOUGAGHI
Etablissement Dar Al Bir Walihsane, Imm. Q
à côté du CHU Mohamed VI - Marrakech
Tél : 0524 77 77 77 - 0524 77 77 72